

Communiqué de presse

Comptes 2011 de la Ville de Morges La Commune renoue avec les bénéfices

[Morges, le 3 avril 2012] Après l'exercice déficitaire 2010, la Ville de Morges renoue avec les bénéfices et affiche une bonne santé financière qui lui permet d'envisager sereinement les projets d'investissement à venir. Le constat a été posé par la Municipalité à la lecture des comptes 2011. En effet, en plus d'un excédent de revenus de CHF 5.5 millions – alors que le budget prévoyait un déficit - la Ville bénéficie d'un excellent degré d'autofinancement; elle a poursuivi la réduction de son niveau d'endettement (– CHF 10.82 millions) et a la capacité d'aller de l'avant avec les projets de développement: la rénovation de l'Hôtel de Ville, les aménagements liés aux politiques de stationnement et de mobilité et la piscine couverte.

Enfin, elle s'engagera particulièrement en faveur de la construction de logements notamment par le biais d'un octroi de droit de superficie pour la construction de logements d'utilité publique.

Revenus en hausse

L'ensemble des recettes fiscales dépasse les prévisions budgétaires de CHF 6.5 millions. Ce résultat est dû à une recette exceptionnelle de l'impôt sur le bénéfice et le capital des personnes morales (+ CHF 4 millions), et à une augmentation de revenus de l'impôt sur les successions et donations ainsi que sur les gains immobiliers (+ CHF 2 millions).

Le décompte final de la facture sociale et la péréquation financière 2010 a généré un revenu de CHF 2.2 millions sur 2011.

Le produit net de vente d'une parcelle inscrite au patrimoine financier (1,52 mio) a permis d'augmenter le fonds de réserve pour investissements futurs à CHF 14.42 millions.

Nette baisse de l'endettement

La Municipalité se réjouit de ces résultats qui ont permis de rembourser les emprunts pour CHF 9.5 millions et d'abaisser l'endettement brut de la commune à CHF 62.55 millions (CHF 73.37 millions en 2010). Le taux d'intérêt moyen de la dette en constante amélioration se situe désormais à 2.97% contre 3.17% en 2010.

L'endettement net quant à lui diminue de CHF 9.28 millions pour atteindre CHF 5.74 millions, soit CHF 387.00 par habitant (CHF 1'062.00 par habitant fin 2009). Il est ainsi au plus bas niveau depuis plus de 10 ans.

Investissements pour les infrastructures routières et la rénovation du patrimoine

En 2011, la Commune a investi principalement dans la maintenance des infrastructures routières et la rénovation du patrimoine communal. La construction du Centre de vie enfantine la Gracieuse - qui accueille 103 enfants - a été réalisée, la rénovation des façades du Temple a pu être achevée et le cabinet dentaire scolaire a fait peau neuve. De plus, de nombreux travaux du réseau routier et des canalisations souterraines ont été effectués et les travaux d'aménagements d'En Bonjean ont progressé.

Charges maîtrisées et capacité d'autofinancement améliorée

La hausse des charges ordinaires – moins élevée que prévu - est en partie due à l'augmentation de l'effectif du personnel de 19 collaborateurs, anticipée au budget, liée à l'agrandissement des centres de vie enfantine et la mise en place de la régionalisation de la police en 2012.

Les intérêts passifs de CHF 1.82 million ne représentent que 1.6% du budget communal. La charge par habitant est de CHF 122.30 et se situe en-dessous de la moyenne des communes vaudoises 2010.

En 2011, grâce à sa bonne situation de liquidités, la Commune a bénéficié d'un degré d'autofinancement de 215.2% et n'a pas eu recours au financement externe prévu par le budget ce qui a permis une économie de CHF 0.21 million.

L'excellent résultat de l'exercice 2011 met en exergue la bonne santé financière de la Ville. La Municipalité continuera à mettre en œuvre ses projets de développement de la Ville, tels que la construction de la piscine couverte régionale, le soutien à la construction de logements à loyers modérés et la réalisation des infrastructures publiques et de mobilité douces dans le cadre du Plan d'agglomération Lausanne-Morges. Elle vise à offrir des prestations pour couvrir au mieux les besoins les plus variés de la population, toute en maintenant une stabilité fiscale.

Charges et revenus par Dicastères	Comptes 2011		Budget 2011		Diff. C11/B11
	charges	revenus	charges	revenus	
AGCT	9'814'668	3'918'510	9'787'300	3'440'200	450'942
FEG	18'194'661	66'810'058	18'446'207	60'015'720	7'045'884
SP3	8'800'184	5'605'900	9'677'470	5'706'900	776'286
PAT	23'543'411	13'219'937	23'680'900	13'173'900	183'526
IE	22'250'730	19'525'194	23'338'090	20'164'800	447'754
JSSEP	24'140'603	7'242'970	25'141'350	5'737'500	2'506'217
ATD2	4'268'197	495'603	3'988'300	365'000	-149'294
Total ch. & rev. ordinaires	111'012'454	116'818'173	114'059'617	108'604'020	11'261'315
Résultat opérationnel	5'805'718			5'455'597	11'261'315
Ch. & rev. extraordinaires	4'583'203	5'790'938	-	-	1'207'736
Excédents	7'013'454			5'455'597	12'469'051
Ecritures de boucllement	1'515'000	-		-	-1'515'000
Excédents	5'498'454			5'455'597	10'954'051

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec :

Mme Nuria Gorrite, syndique, tél. +41 (0)78 632 93 62

M. Eric Züger, municipal des finances, tél. +41 (0)21 804 96 20

Mme Gerlinde Stenghele, cheffe du Service des finances, tél. +41 (0)21 804 96 22
